

CCMSA 2025-13

Echantillon Inter-régimes des retraités

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement de données à caractère personnel, dénommé « Echantillon Inter-régimes des retraités » dont la finalité est la transmission d'études à caractère statistique relatives aux pensions de retraite, à la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (Drees).

Ce traitement a pour objectif :

- La production de statistiques et le pilotage de la mise en œuvre des politiques d'assurance vieillesse à partir des données préalablement anonymisées ;
- L'évaluation du nombre et de la composition des retraités ;
- L'observation des conditions de départ à la retraite ;
- La reconstitution du montant moyen de pension de retraite, d'invalidité et d'incapacité ;
- L'estimation du revenu des retraités.

Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la Mutualité Sociale Agricole.

Les catégories d'informations traitées sont les suivantes :

- Le NIR
- Les données d'identification
- Les données relatives à la vie personnelle
- Les données relatives à la vie professionnelle
- Informations d'ordre économique et financier.

La Mutualité Sociale Agricole est amenée à collecter vos données personnelles indirectement (à partir des bases de données de votre caisse). Les informations relatives au traitement sont conservées par la caisse centrale de mutualité sociale agricole pendant 2 ans à compter de la date de leur collecte.

L'accès à l'ensemble des informations est réservé :

- Au personnel de la Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole (CCMSA)
- À la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees).

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données qui vous concernent, ainsi que d'un droit à leur limitation et d'opposition. Compte tenu du motif d'intérêt public que revêt ce traitement, le droit à la portabilité ne s'applique pas. Les droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la caisse centrale de Mutualité Sociale Agricole ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : [Commission Nationale Informatique et Libertés \(CNIL\) _ 3, Place de Fontenoy TSA _ 80715 _ 75334 PARIS CEDEX07](#)